



Parcs des hôtels et des campings en Normandie

La Normandie représente 4,5 % du parc des hôtels et des campings métropolitain au 1^{er} mai 2014. Les hôtels sont essentiellement de catégorie deux étoiles ou trois étoiles. Ils sont principalement situés le long de la côte ou dans les grandes villes. Les campings sont majoritairement de catégorie deux étoiles et se trouvent tout le long de la côte normande.

Laurent Brunet (Insee Haute-Normandie)

Au 1^{er} mai 2014, la Normandie compte 826 hôtels et 333 campings, ce qui représente 4,5 % du parc métropolitain. En termes de capacité d'accueil, les hôtels offrent 25 600 chambres et les campings proposent 37 300 emplacements, soit au total 4,1 % de la capacité d'accueil métropolitaine. La Basse-Normandie regroupe six hôtels normands sur dix et sept campings normands sur dix. Les hôtels normands sont principalement situés le long de la côte ou dans les grandes unités urbaines : ainsi la moitié des chambres d'hôtels se trouve à moins de 10 kilomètres du bord de mer et trois chambres d'hôtels sur dix sont offertes dans les unités urbaines de Caen, du Havre ou de Rouen. L'implantation des campings reproduit quant à elle fidèlement toute la frange côtière normande

Peu d'hôtels hauts de gamme sauf dans le Calvados

Les hôtels de catégorie deux étoiles ou trois étoiles sont majoritaires. Le « haut de gamme » (hôtels de quatre ou cinq étoiles) est moins fréquent en Normandie qu'en France métropolitaine. Seul le Calvados propose une offre haut de gamme plus élevée. Un hôtel sur trois en Normandie est un hôtel non classé. Les hôtels de chaîne sont davantage présents qu'en moyenne métropolitaine. Rouen est la commune normande qui propose le plus de chambres d'hôtels (1 640), précédant Caen, Deauville et Le Havre, ces trois communes en offrant chacune plus de 1 000, loin devant les autres communes.

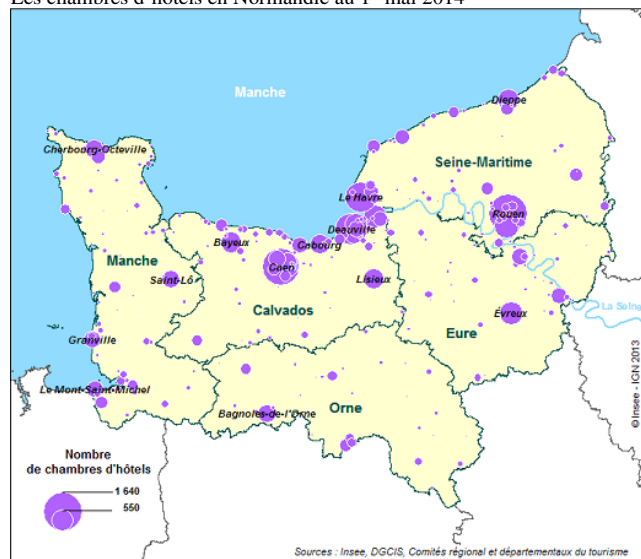
Des campings très présents dans la Manche

Les campings de catégorie deux étoiles sont les plus nombreux en Normandie. Néanmoins, en termes d'emplacements, ce sont les trois étoiles qui dominent. À l'instar des hôtels,

c'est aussi dans le Calvados que le « haut de gamme » (campings quatre étoiles) est le plus présent (50 % des emplacements). La Manche se démarque par son fort ancrage de campings (trois campings normands sur dix). Avec 730 emplacements répartis sur sept campings, c'est aussi une commune de la Manche qui propose le plus d'emplacements : Agon-Coutainville, la deuxième commune étant Merville-Franceville-Plage. ■

1 Une majorité de chambres d'hôtels le long de la côte ou dans les unités urbaines

Les chambres d'hôtels en Normandie au 1^{er} mai 2014



2 Des hôtels plus présents dans le Calvados

Répartition des hôtels et des chambres en Normandie

	Hôtels	Chambres	Hôtels (en %)	Chambres (en %)
Basse-Normandie	523	15 710	63	61
Calvados	290	10 100	35	39
Manche	158	4 000	19	16
Orne	75	1 600	9	6
Haute-Normandie	303	9 940	37	39
Eure	88	2 380	11	9
Seine-Maritime	215	7 560	26	29
Normandie	826	25 640	100	100
dont 1 étoile	31	1 600	4	6
2 étoiles	223	6 360	27	25
3 étoiles	246	9 470	30	37
4 étoiles	49	3 140	6	12
5 étoiles	6	740	1	3
Non classés	271	4 330	33	17
dont Hôtels de chaîne	295	10 090	36	39
Hôtels indépendants	531	15 550	64	61

Sources : Insee, DGCIS, Comités régional et départementaux du tourisme

3 L'offre en campings portée par le Calvados et la Manche

Répartition des camping et des emplacements en Normandie

	Campings	Emplacements	Campings (en %)	Emplacements (en %)
Basse-Normandie	235	27 970	71	75
Calvados	95	13 630	29	37
Manche	105	12 860	32	34
Orne	35	1 480	11	4
Haute-Normandie	98	9 320	29	25
Eure	31	3 060	9	8
Seine-Maritime	67	6 260	20	17
Normandie	333	37 290	100	100
dont 1 étoile	56	2 170	17	6
2 étoiles	132	11 010	40	30
3 étoiles	95	13 100	29	35
4 étoiles	50	11 010	15	30

Sources : Insee, DGCIS, Comités régional et départementaux du tourisme

Note : les emplacements comprennent ceux offerts au passage (nus ou locatifs) et ceux loués à l'année

Sources

Les résultats présentés dans cette étude sont issus de la base de données utilisée pour la réalisation des enquêtes de fréquentation, réalisées chaque année auprès de l'hôtellerie et l'hôtellerie homologuée de plein air. Ces enquêtes, obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme.

L'étude du parc des hôtels a été réalisée à partir de la nouvelle classification des hôtels mise en place en juillet 2012. L'étude du parc des campings a quant à elle été faite selon l'ancienne classification, les données dans la nouvelle classification n'étant pas encore disponibles lors de la réalisation de l'étude

Définition

Hôtel de chaîne : hôtel ayant une enseigne d'un groupe hôtelier quel que soit son statut juridique.

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL

Rédacteur en chef :
Maryse CADALANU

@Insee 2014

Pour en savoir plus :

- « Bilan de la saison touristique 2013 dans les hôtels et les campings bas-normands » / Insee Basse-Normandie ; Alain Coënon - In : Cent pour cent n° 250 (2014, fév.)
- « Plus de touristes étrangers en Haute-Normandie en 2013 » / Insee Haute-Normandie ; Isabelle Demeuzois - In : Brèves d'Aval n° 89 (2013, déc.)

